

ATTENTION : PROJET D'ÉOLIENNES GIGANTESQUES

(Parc d'éoliennes de La Roche-en-Ardenne sur la crête de Beausaint à Vecmont)

Accepter le parc éolien n'est pas une bonne action

La région de la Roche-en-Ardenne vit principalement du tourisme mais sa richesse NATURELLE sera moins attractive si elle est défigurée par un parc éolien industriel². La chute des revenus du tourisme sera beaucoup plus importante que ce que les éoliennes pourraient rapporter à la Commune.



Le projet prévoit, entre autres, de mettre une éolienne de 150 m de haut (5 fois plus haute que le clocher) à 600 m du PICHE de Beausaint .

Des campagnes médiatiques font croire « *qu'accepter des éoliennes est une bonne action* ». Des promoteurs se présentent comme des idéalistes soucieux de l'environnement mais leur but final est de faire des profits en exploitant des parcs éoliens. L'histoire est pleine de gens qui profitent de bons sentiments pour faire adopter leurs buts intéressés. Pour vous convaincre, lisez : « *Éoliennes : la Grande Arnaque* » par C. Gerondeau (2008, disponible sur Internet¹).

L'éolien qui semble gratuit est en fait le moyen le plus cher de produire de l'électricité à la demande. Ce paradoxe est expliqué sur notre site².

L'ÉOLIEN ARDENNAIS EST INEFFICACE

Les éoliennes en mer ont deux fois plus de vent qu'en Ardenne et les centrales à gaz, qui continuent à fournir de l'électricité quand le vent diminue, émettent deux fois moins de CO₂ que pour les éoliennes terrestres².

Des campagnes médiatiques font croire que les éoliennes profitent à l'environnement mais les éoliennes, quand il n'y a pas assez de vent, nous forcent à utiliser du gaz naturel, le combustible fossile le plus cher après le pétrole réservé aux transports. Notre pays sera ainsi sous la dépendance des quelques fournisseurs de gaz. Nous aurions alors la même insécurité d'approvisionnement énergétique que l'Ukraine et la Biélorussie qui ont subi des chantages à la coupure de gaz².

Les Ardennes produisent plus d'énergie renouvelable

EOLIENNES GIGANTESQUES

- 6 Éoliennes de 150 mètres de haut
- Pales de 100 m de diamètre
- Éolienne de 1000 tonnes sur une fondation bétonnée de plus de 1000 tonnes.

TROP PROCHES DES MAISONS (à 350 m)

- à 200 m de la ferme de M. Renard.
- Les petites éoliennes proposées auparavant ne pouvaient pas être placées à moins de 350 m des maisons. Les éoliennes prévues ont 150 m de haut, sont 50% plus puissantes et sont encore placées aussi près.

TROP DE BRUIT

Le promoteur Electrabel ne connaît pas encore les caractéristiques des éoliennes qu'il veut installer mais demande déjà un permis. Il demande donc un CHÈQUE EN BLANC. Les petites éoliennes font déjà **trop de bruit** la nuit (45 décibels alors que le bruit de fond nocturne dans la région est en dessous de 30 dB). De plus, le promoteur suppose que le bruit de machines 50% plus puissantes sera le même !

TROP DE PUISSANCE

- La puissance du projet est passée de 8 millions de watts pour un parc de 4 éoliennes en 2004 à 18 millions de watts en janvier 2008. Accepter le projet d'aujourd'hui conduira inévitablement à une forêt d'éoliennes plus tard !

TROP DE FEUX CLIGNOTANTS

- Puissants feux rouges à éclats toute la nuit
- Feux de jour en cas d'exercice militaire.

- TROP DE RISQUES D'IMPACT SUR LE TOURISME SUITE A LA PERTE DU CADRE NATUREL DE L'ARDENNE

- TROP D'EMPLOIS PERDUS DANS LE TOURISME

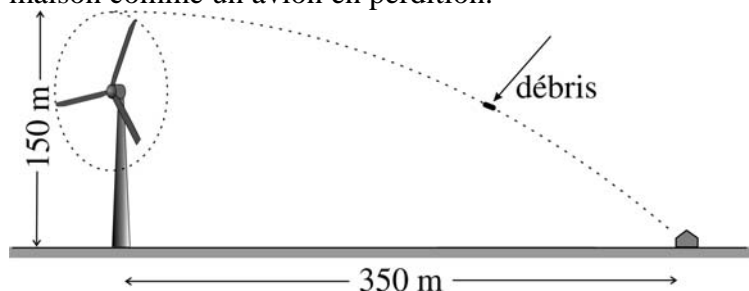
- CHUTE DES PRIX IMMOBILIERS (TERRAINS, MAISONS, GÎTES ...) ET DES INVESTISSEMENTS FUTURS

- ON A REFUSÉ LES ÉOLIENNES SUR LA CÔTE BELGE ! ON DOIT LES REFUSER AUSSI DANS LES STATIONS ARDENNAISES !

en exploitant leur bois que ce qu'ils pourraient générer avec 2000 éoliennes. Une bonne gestion est de s'occuper de ce que l'on fait bien, que ce soit du bois en Ardennes ou de l'éolien en mer à la Côte. Une mauvaise gestion consiste à détruire son capital touristique par de l'éolien. La nouvelle directive de la Commission européenne (janvier 2008) permet de comptabiliser le bois de chauffage comme énergie renouvelable en remplacement d'énergies servant à générer de l'électricité. La Wallonie peut ainsi satisfaire les demandes de réduction de CO₂ sans employer de l'éolien².

LE PROJET D'ÉOLIENNE EST DANGEREUX ET INUTILE

Electrabel compte installer un nouveau type d'éolienne qui n'existe pas encore et n'a donc pas été testé. Les éoliennes expérimentales ont souvent eu des ennuis (bruits d'origine inconnue, vibrations suivies de bris de pales). La forme des pales expérimentales est modifiée jusqu'à ce qu'elles ne vibrent plus dangereusement et que le bruit soit atténué. Les jours de tempête, les riverains devront dormir en craignant qu'un bout de pale brisée (plusieurs tonnes) soit projeté à 300 km/h (vitesse au bout des pales) sur leur maison comme un avion en perdition.



À La Roche, la politique pour faire accepter les éoliennes a été de faire une enquête d'incidence discrète. En effet, ceux qui ne sont pas au courant des nuisances ne se plaignent pas et les protestations viennent trop tard. Notre site Internet est destiné à informer la habitants afin qu'ils puissent réagir en temps utile².

COMMENT S'OPPOSER AU PARC EOLIEN

Ailleurs, des comités de riverains ont empêché des promoteurs de détruire leur environnement. La Roche-en-Ardenne, qui vit de son tourisme, est particulièrement menacée. Vous pouvez aussi vous opposer au projet en cours et protéger votre cadre de vie et celui de vos voisins.

Le dossier et la demande de permis peuvent être consultés au service urbanisme de la commune tous les jours ouvrables et le samedi matin. Si vous êtes d'accord avec quelques arguments cités ici ou sur notre site, vous pouvez réclamer dans le cadre de l'enquête publique jusqu'au **mercredi 20 février à 11 heure** en remettant une lettre (contre reçu) avec vos nom et adresse à l'**Administration communale de La Roche-en-Ardenne, Place du Marché 1, 6980, La Roche-en-Ardenne**, lettre (qui peut être collective) dans laquelle vous écrivez pourquoi vous vous opposez à ce permis, par exemple :

« Je m'oppose au projet de parc éolien parce que je crains que cela ne réduise le tourisme et donc l'emploi et le prix de l'immobilier. Je m'oppose aussi par solidarité avec ceux qui devront supporter des éoliennes gigantesques localisées à proximité de leur maison. »

Références

¹ C. Gerondeau, *Éoliennes, la Grande Arnaque*, <http://www.environnementdurable.net/documents/html/gerondeau1.htm>

² Des explications détaillées se trouvent sur notre site internet : <http://www.leseoliennes.be/> : Les chiffres et résultats de calculs donnés ici (production, facteurs de charges, subsides, CO₂ évité, % renouvelable pour le bois) sont justifiés sur ce site.

Éditeur responsable : J. P. de Limbourg, Halleux 35, 6986, La Roche-en-Ardenne

Destruction du paysage

- Il y a 455 riverains dans un rayon de 1 km des éoliennes. Ces riverains de Beausaint, Vecmont, Ronchamp et Ronchampay serviront donc de cobayes pour tester un nouveau type d'éoliennes.

- À Beausaint, une éolienne est à 600m et dans l'axe d'une zone PICHE (*Périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique*). Les PICHEs de Hives et Lavaux seront dénaturés par la PRESENCE des éoliennes.

- Les éoliennes domineront le paysage depuis des routes et chemins ayant des « *Vues remarquables* » mentionnées sur les cartes officielles et attirant le tourisme (entre Halleux et Petit Halleux, à Cielle, Mierchamps, Lavaux et Journal).

Coûts exorbitants répercutés sur le prix de l'électricité

- Il n'y aurait pas d'éoliennes si elles n'étaient pas fortement subsidiées.

- Un parc de 18 MW (6 éoliennes de 3 MW) produit 42 GWh par an (si le facteur de charge est 26% comme Electrabel le prétend). Pour cette puissance, le promoteur recevra des subsides pendant 15 ans dont le total s'élève à 44 millions d'euros².

- Le facteur de charge en Ardenne n'est probablement que de 16,5% (temps compté en équivalent pleine puissance)².

- Les subsides, équivalent à un accroissement de la dette nationale, seront remboursés par une augmentation correspondante du prix de l'électricité, c'est à dire, par nous et nos enfants.